

EXT. GBO - Produits informatiques : non au monopole rampant !

vendredi 9 mars 2018

11:42

Objet	Produits informatiques : non au monopole
De	Groupement Belge des Omnipraticiens
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	jeudi 8 mars 2018 13:26

Cet email ne s'affiche pas correctement?
Cliquez ici pour aller dans votre boîte de réception.



Produits informatiques pour médecins : non au monopole rampant !

Le Collège de Médecine Générale, qui rassemble toutes les organisations de généralistes francophones (syndicats, cercles, départements universitaires de médecine générale, Société Scientifique de Médecine Générale), nourrit les plus vives inquiétudes devant la concentration à l'œuvre sur le marché des logiciels et des messageries électroniques pour médecins. Afin de limiter les effets négatifs, pour les médecins usagers, de la position de plus en plus dominante du groupe Corilus, le Collège s'inquiète et s'insurge.

Le Collège de Médecine Générale est un observateur attentif du secteur des produits et services informatiques à destination des médecins : logiciels de gestion des dossiers patients informatisés (DMI), systèmes de messageries professionnelles pour la transmission des documents et résultats médicaux, etc.

Depuis plusieurs mois, il est incontestable qu'un inquiétant mouvement de concentration est à l'œuvre.

La firme belgo-néerlandaise de logiciels médicaux et paramédicaux Corilus, contrôlée par la société d'investissement hollandaise AAC Capital, a peu à peu renforcé sa position sur le marché, à la faveur d'absorptions successives de fournisseurs de logiciels concurrents. En outre, ce groupe contrôle déjà de facto le segment stratégique des messageries et des connecteurs (des interfaces nécessaires aux logiciels pour accéder aux services de la plateforme plateforme eHealth).

Ce renforcement de position dominante a culminé tout récemment avec le rachat du DMI Epicure Epicure (de MédicalSoft), présenté comme une « fusion » aux 1.500 médecins usagers du produit de MédicalSoft. Par ailleurs, MedicalSoft SPRL équipe au moyen du logiciel Mediposte 75 % des postes médicaux de garde en Wallonie.

Le Collège de Médecine Générale prend acte de cette « fusion », mais s'interroge et s'alarme. N'est-ce pas à la création progressive d'un monopole que l'on assiste aujourd'hui, avec les dangers inhérents à cette situation : envolée des prix que doivent subir des consommateurs captifs, détérioration de la qualité des produits et/ou service par absence de concurrence... ? La récente augmentation des prix des licences de DMI et l'imposition - une première absolue en en Belgique - d'une licence pour les *receveurs* des messageries médicales parlent d'elles-mêmes...

Pour la médecine générale, d'autres pistes doivent être mises rapidement à l'étude afin de ne pas subir la politique commerciale d'un offreur unique.

Recommandation aux confrères

PAS DE CONTRAT DE PLUS D'UN AN

Le Collège de Médecine Générale connaît les difficultés engendrées, pour les confrères, par la migration d'un logiciel à l'autre (complexité du transfert des dossiers patients d'un système à l'autre, risque de perte de données, mobilisation de temps et d'énergie...). Dans le contexte mouvant que connaît actuellement le marché des DMI, il ne peut que conseiller aux médecins généralistes de se montrer particulièrement attentifs aux contrats qu'ils signent avec des fournisseurs de logiciels. Il leur est vivement recommandé de refuser de s'engager dans des contrats d'une durée excédant un an.

Pour le Collège de la médecine générale :

ABSyM : Dr Luc Herry, Dr Michaël Bernier

GBO : Dr Paul De Munck, Dr Lawrence Cuvelier, Dr Pierre Drielsma et Dr Marie Hechtermans

FAGW : Dr Guy Delrée, Dr Anne Poupaert

FAMGB : Dr Michel de Volder, Dr Christophe Barbut

SSMG : Dr Thomas Orban, Dr Geneviève Bruwier, Dr Vincent Parmentier, Dr Silviu Braga

UCL (CAMG) : Dr Guy Beuken

ULiège (DUMG) : Dr Didier Giet

ULB (DUMG) : Dr Philip Thibaut

Confraternellement,
le Bureau du GBO

[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."

Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.

Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et) Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartei.

GBO - 08/03/2018, tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site www.le-gbo.be

Notre adresse :

Groupement Belge des Omnipraticiens

Rue Solleveld 68

Woluwé-Saint-Lambert 1200

Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)